

A 4323
~~Payé le 10 NOV 1997~~

Payé le - 8 DEC. 1997

NIMES OLYMPIQUE

Société Anonyme d'Economie Mixte Sportive

Au Capital de : 3.105.000 Francs

Siège Social : STADE DES COSTIERES - Rue de la Bouvine - NIMES (Gard)

RCS NIMES B 332 492 271

85 B 276

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

SEANCE DU MARDI 11 MARS MIL NEUF CENT QUATRE VINGT DIX-SEPT
à Dix Sept Heures Quarante-Cinq

L'An mil neuf cent quatre vingt dix-sept le 11 mars à 17 heures 45, les membres du Conseil de Surveillance de la Société se sont réunis au Siège Social, Stade des Costières, sur convocation du Président.

Sont présents

Monsieur FINIEL
Monsieur BORE
Monsieur DUPUY
Monsieur GATUMEL
Monsieur CHAUVET
Monsieur PALACIOS
Monsieur CLAUSSE

Absents Excusés

Monsieur VIALA
Monsieur VOLPILIERE
Monsieur ESCOFFIER

Absents

Monsieur GUIU
Monsieur RAMPEREZ

Monsieur Aimé LANDES , Président du Directoire assiste à la séance.

Monsieur Jacques HERNANDEZ Commissaire aux Comptes et Monsieur Jean-Pierre VAILLANT, Secrétaire Général du Club assistent à la réunion.

Monsieur Bernard FINIEL préside la séance.

Monsieur Jean-Pierre VAILLANT est désigné comme secrétaire.

Le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente séance à savoir :

1. Rapport d'activité du Directoire
2. Arrêté des comptes au 31.12.1996
3. Questions diverses

Après échanges de vues, le Conseil de Surveillance décide d'adresser à la DIRECTION NATIONALE du CONTROLE de GESTION, la situation comptable au 31/12/96, telle qu'elle vient d'être présentée au Conseil.

SUR LE TROISIEME POINT A L'ORDRE DU JOUR

3. Question Diverses

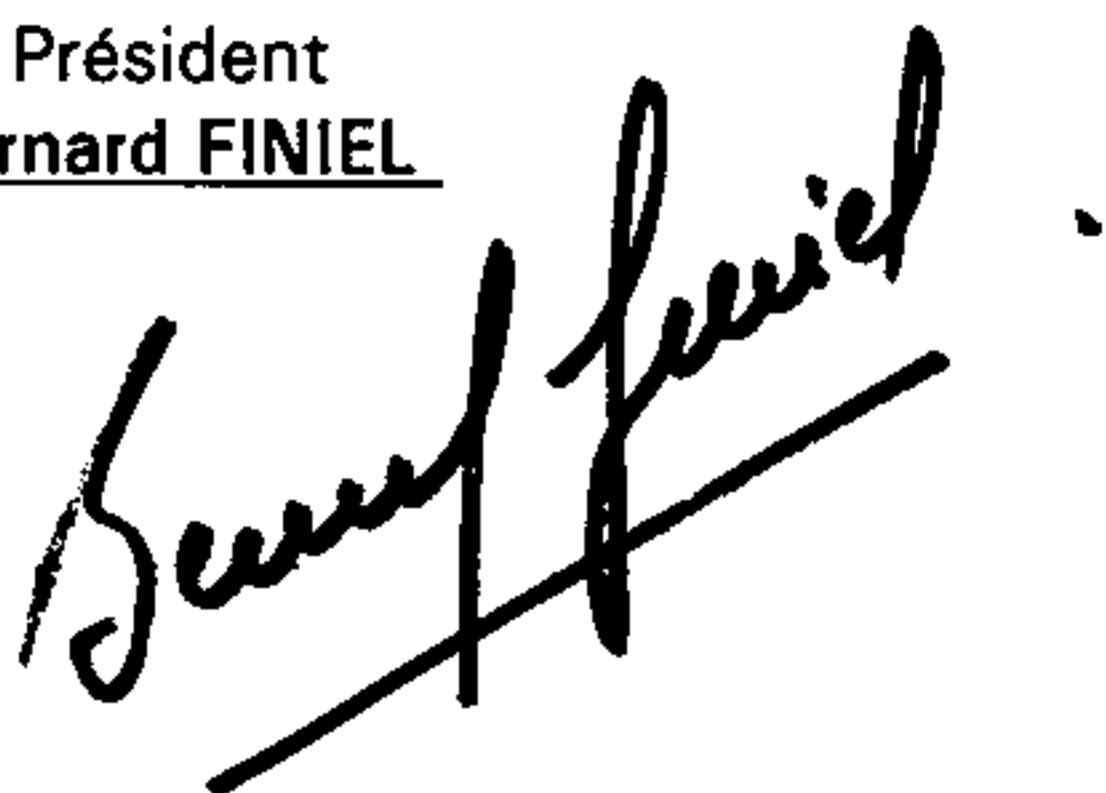
Monsieur FINIEL a reçu, transmis par le Directoire, une lettre de démission de Monsieur Jacques PORTAL, membre du Directoire.

Cette démission acceptée par le Conseil de Surveillance, est enregistrée à compter de ce jour.

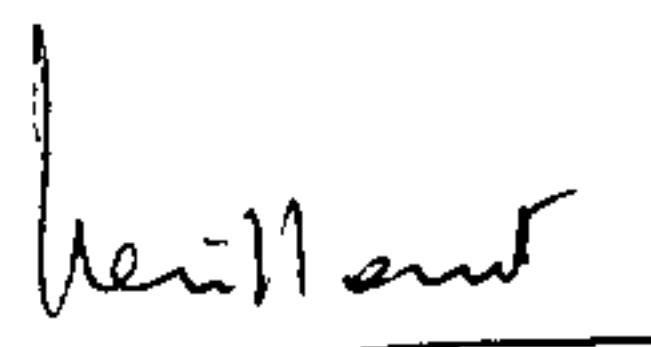
Plus aucune question n'étant posée, et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président
Bernard FINIEL



Le Secrétaire
Jean-Pierre VAILLANT



Par extrait certifié conforme

